



Nos réfs. :
Pascale TONDA
Directrice
04 92 46 29 98
07 81 68 07 55
pascale.acssq@queyras.org



LETTRE DE CONSULTATION L2C_ FORMATION NTIC / MAINTENANCE_181211 Dans le cadre du projet #Com.Viso

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet européen ALCOTRA, l'ACSSQ Centre social rural intercommunal publie, ce jour, une lettre de consultation. Elle a pour but de retenir une proposition de prestation de service visant la réalisation d'un accompagnement technique, de la formation NTIC et de la maintenance du matériel informatique conseillé.

Le principe de cette consultation est de recruter un prestataire de service qui répondra aux objectifs en travaillant en équipe avec l'équipe de l'ACSSQ, bénévoles et salariées. Des bilans réguliers seront faits pour un suivi de réalisation.

La durée estimée de la présente consultation est de :

- 8 mois à partir du 1er janvier 2019 pour le lot n°1
- 24 mois pour le lot n°2 à compter du 25 janvier 2019 concernant la maintenance et l'installation du parc informatique ACSSQ
- 9 mois pour le lot n°2 à compter de l'achat NTIC (avant le 31/03/19).

Un calendrier sera co construit avec le prestataire retenu.

1- CONTEXTE : PRÉSENTATION DU PROJET #Com.Viso

#Com.Viso, a pour objectif de faciliter, au sein d'un même territoire, le quotidien des jeunes et des personnes fragiles.

Un volet concerne l'accompagnement de projets jeunes (15/25 ans) avec une aide financière potentielle. Ces projets pourront être de loisirs ou professionnels, individuels ou collectifs. L'objectif induit est de permettre aux jeunes, souvent partis pour des territoires qui offrent plus d'opportunités, de rester ou de revenir pour réaliser leurs envies, leur vie tout simplement.

Un autre volet concerne l'accompagnement des personnes dites fragiles. L'objectif est, notamment, de créer un réseau de voisinage solidaire : identifier les personnes souhaitant aider bénévolement une ou des personnes de son entourage géographique ainsi que les personnes ayant des besoins (mobilité réduite, convalescence, état dépressif ou autre). Il y aura alors une mise en relation pour mettre en place une relation conviviale de solidarité.

Un volet investissement nous donnera les moyens de réaliser ces principaux volets d'intervention. On investira par exemple dans des locaux pour l'accueil des jeunes ou encore dans des joëlletes pour la pratique d'activités de montagne par les personnes à mobilité réduite.

Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras - Centre Social Rural Intercommunal

HIM Le Lombard - 05470 AIGUILLES - Tél. 04 92 46 82 55 - Fax 04 92 46 87 14

acssq.queyras@queyras.org

www.queyras.org - C.C.P. Marseille 1354 L - Siret : 38746393800036 - Association loi 1901 n°33/82



Qui réalise ce projet ?

Nous sommes quatre partenaires en tout, deux français et deux italiens : l'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras (ACSSQ) et la Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC), en France ; la Fondation Amleto Bertoni (FAB) et le Consorzio Monviso Solidale (CMS), en Italie. L'ACSSQ vous sera présentée présentés dans le dossier page suivante. Le volet jeune est réalisé par les quatre partenaires sur un territoire couvrant le Briançonnais, le Guillestrois-Queyras ainsi que le district de Saluzzo (vallées Varaita, Po, Bronda et Infernotto ainsi que Saluzzo et ses alentours). Le volet personnes fragiles concerne seulement l'ACSSQ et le CMS et est réalisé sur le Guillestrois-Queyras et sur le Saluzzese (Saluzzo et ses alentours).

Mais quel est l'intérêt de mêler les publics et les pays ?

On s'aperçoit entre intervenants sociaux que même avec des publics différents, nous sommes souvent confrontés aux mêmes problématiques. La mobilité est un bon exemple. Un jeune qui n'a pas encore son permis a les mêmes difficultés qu'une personne âgée ne pouvant plus conduire pour cécité visuelle par exemple. #Com.Viso permet aux intervenants sociaux d'échanger sur leurs pratiques pour améliorer leurs interventions auprès de leurs publics respectifs.

De la même manière, en Italie, de par l'histoire et la culture, on ne prend pas du tout en charge ces publics de la même manière. Là encore, nous allons échanger sur nos pratiques pour révolutionner le système d'intervention social (profil de poste, formation, fiche technique d'intervention, projet pédagogiques, etc).

2- ACSSQ - CENTRE SOCIAL

Association créée en 1982, régie par la loi française du 1er juillet 1901.

Le développement de l'action sociale, éducative et culturelle dans le Queyras, s'est traduit par une mise en œuvre inter associative centrée sur l'économie solidaire :

Jeunesse, Famille et petite enfance : centre de loisirs, camps, activités extra scolaires, accompagnement projets jeunes et activités familles (sorties, groupes de parole, conférences et accompagnement des familles en difficulté) ; Crèche Halte-Garderie ;

Socioculturel : conférences, programmation de spectacles, soutien aux initiatives, résidences culturelles.

Associatif : soutien et accompagnement associatif, coordination des activités associatives, Point Info Queyras, relais de partenaires départementaux.

L'ACSSQ est agréée centre social intercommunal (depuis 2001) par la Caisse d'Allocation Familiale française (initiative portée par les habitants et soutenue par les professionnels). Depuis le 1er janvier 2017, l'ACSSQ Centre social intercommunal intervient sur le territoire intercommunal du Guillestrois - Queyras.

Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras - Centre Social Rural Intercommunal

HIM Le Lombard - 05470 AIGUILLES - Tél. 04 92 46 82 55 - Fax 04 92 46 87 14

acssq.queyras@queyras.org

www.queyras.org - C.C.P. Marseille 1354 L - Siret : 38746393800036 - Association loi 1901 n°33/82

3- DESCRIPTION DE LA MISSION

1 / Formation NTIC pour les jeunes (Fab/ Lab) et les personnes fragiles

Nous souhaitons expérimenter l'intégration des nouvelles technologies, les plus efficaces et les plus durables, pour permettre aux animateurs sociaux et aux autres intervenants socio-sanitaires du territoire d'exercer leurs missions avec plus d'efficacité. Pour cela, nous proposerons aux différents publics des modules de formation individuelle ou collective.

Prestation de formation à destination des deux publics ci-dessous :

Pour les jeunes : favoriser les rencontres et la citoyenneté active, former les opérateurs et les utilisateurs (outils et usages), développer leur activité de pré-start-up vers la start-up, grâce aux TIC.

Pour les personnes fragiles : poursuivre les expérimentations des TIC pour l'usage à domicile, le suivi des paramètres vitaux, la communication et la sécurité, l'alphabétisation et les résultats opérationnels. Un accompagnement individuel à domicile pour les personnes les plus isolées sera également proposé.

2 / Installation et Maintenance du matériel NTIC propre à l'ACSSQ ainsi que celui acquis dans le cadre du projet #Com.Viso (Lot. 1)

L'installation et la maintenance demandées correspondent à un ensemble de prestations ayant pour objet de permettre

- la mise en place du matériel TIC à l'occasion du déménagement de l'ACSSQ et de celui nouvelle acquis (défini conjointement),
- la prévention des pannes et les incidents ainsi que les réparations nécessaires,
- l'explication à l'utilisation courante auprès de l'équipe.

Un contrat de maintenance informatique garanti à l'ACSSQ un entretien régulier de ses appareils et une meilleure sauvegarde de ses données.

4 - CONTENU DE LA MISSION

Lot n°1 : Formation NTIC pour les jeunes (Fab) et les personnes fragiles (Ateliers)

- **Formation NTIC jeunes (15/25 ans) :**
Nous souhaitons mettre en place des formations collectives pour des groupes de jeunes (15/25 ans) sur les thèmes suivants :
 - Faire des prises son et image (1j)
 - Le montage vidéo (2j)
 - Faire des supports de communication (affiches, flyers, etc) (2j)
 - Faire du dessin numérique (2j)
 - Utiliser un logiciel de fonctionnement d'imprimante 3D. (1j)
 - Faire de la Web radio (1j)

Ces formations se dérouleront sur le Guillestrois/Queyras (lieux précisés lors de la validation de l'organisation). Une journée de formation correspond à 7h d'intervention. Elles se dérouleront en demi-journées, les samedis matin ou après-midi ou mercredis après-midi, jours où les jeunes sont le plus disponibles. Le formateur devra vérifier au moment de l'inscription des jeunes leur besoin en matériel ou pas et de le fournir le cas échéant.

- **Formation NTIC personnes fragiles (principalement + 60 ans) :**

- Formation collective :

- Prendre en main son ordinateur ou sa tablette (sécuriser son ordinateur, mise en place d'anti-virus 4 séances x 2 heures).
- Utiliser les réseaux sociaux et savoir s'en servir (FACEBOOK, SKYPE, WHATSAPP, COPAIN D'AVANT, INSTAGRAM) 5 séances x 2 heures.
- Mieux utiliser internet (optimiser ses recherches, gérer ses mails « envoyer, recevoir, supprimer », classer et transférer) 2 séances x 2 heures.
- Savoir utiliser les outils nouvelle génération (SMARTPHONE, Tablette) 2x 2 heures.
- Savoir utiliser les logiciels bureautiques (Word, Excel, logiciels gratuits PAO Publisher....) 2 x 2 heures débutant et 1 x 2 heures performance.
- Montage photos, vidéo, diaporama 5 x 2 heures.
- Sécuriser son ordinateur (protéger et sécuriser ses appareils) 1 x 2 heures.

- Formation individuelle : 30 heures d'accompagnement à domicile ou sur un lieu identifié :

- Installation, paramétrage, internet, anti-virus et prise en main de son ordinateur ou tablette.
- Installations, configuration et formation à l'utilisation de SKYPE, WHATSAPP, FACEBOOK pour communiquer avec ses proches.

Période : entre février et septembre 2019

Lieu : salle d'activité ACSSQ et autres partenaires (à programmer en fonction des dates et de l'origine géographique des participants)

Un calendrier de mise en œuvre de ces modules de formation sera établi en concertation avec les animateurs du projet (Aînés et Jeunesse).

Nous vous sollicitons sur un coût journée, demi-journée et horaire.

Lot n°2 : Maintenance du matériel NTIC propre à l'ACSSQ et celui acquis dans le cadre du projet #Com.Viso

La mission doit faire apparaître deux prestations distinctes, la première prise en charge par le fonctionnement général de l'ACSSQ et la deuxième par l'ACSSQ dans le cadre du projet #Com.Viso :

1 – Installation et maintenance du parc informatique professionnel ACSSQ (annexe inventaire du parc informatique au 01/12/18)

L'ACSSQ sollicite le prestataire pour réaliser la réinstallation du parc informatique actuel en y intégrant tous les tests à réaliser sur l'ensemble des postes connectés au serveur ACSSQ et aux connexions internet.

Cette intervention est fixée le mercredi 23 janvier à partir de 8h (date qui certifie le déménagement de tout le matériel dans les nouveaux locaux ACSSQ bâtiment la Chalp à Aiguilles).

L'ACSSQ commande le prestataire à réaliser la maintenance de ce parc informatique comprenant les missions suivantes :

- Déplacement sur site pour intervention sur le matériel concerné
- Main d'œuvre pour remise en état du matériel concerné
- Télémaintenance (prise en main à distance) dans la mesure du possible

Les objectifs principaux sont :

Entretien des ordinateurs et du serveur, assurer la maintenance de la sauvegarde, des logiciels et du matériel.

Un accompagnement technique est demandé plus spécifiquement sur le logiciel de comptabilité et de paie QUADRATUS notamment sur les mises à jour régulières.

Le prestataire peut également proposer à l'ACSSQ du matériel de remplacement en cas de panne ou de défection.

L'ACSSQ demande au prestataire d'indiquer le délai d'intervention en cas de panne.

L'ACSSQ propose au prestataire une visite dans le siège actuel pour prendre connaissance du parc informatique existant avant réinstallation. Nous proposons une prise de rendez-vous.

L'ACSSQ vous sollicite sur un coût de maintenance annuel de prestation TTC ainsi qu'un coût de réinstallation du matériel lors du déménagement prestation unique TTC.

La présente proposition fera l'objet d'un contrat de maintenance avec un engagement de 2 ans maximum qui démarrera au début de l'installation.

2 – Proposition, installation et maintenance du matériel acquis par l'ACSSQ dans le cadre du projet #Com.Viso (acquisition au cours du 1^{er} trimestre 2019).

Dans le cas du projet #Com.Viso, un groupe de jeunes (15-25 ans) accompagné d'un designer proposera un aménagement mobilier dans le lieu FAB/ LAB et espace de co working.

Le matériel NTIC sera proposé, sur la base d'un dialogue avec le groupe de jeunes, et installé par le prestataire retenu dans le cadre de cette présente consultation.

Un contrat de maintenance débutera au 1^{er} jour de l'installation jusqu'à la fin du programme soit au 31/12/2019.

L'ACSSQ commande le prestataire à réaliser la maintenance de ce matériel NTIC comprenant les missions suivantes :

- Déplacement sur site pour intervention pour le matériel concerné
- Main d'œuvre pour remise en état du matériel concerné
- Télémaintenance (prise en main à distance) dans la mesure du possible

L'ACSSQ demande au prestataire d'indiquer le délai d'intervention en cas de panne.

L'ACSSQ vous sollicite sur un coût de prestation TTC.

La présente proposition fera l'objet d'un contrat de maintenance avec un engagement de 9 mois maximum qui démarrera au début de l'installation.

Conditions de succès :

Préconisations réalistes prenant en considération les conditions de production des services et les caractéristiques du territoire transfrontalier.

Ressources humaines

Personnes à disposition :

ACSSQ : Clotilde Grunberg - Animatrice LAB
Stéphanie Gricourt - Animatrice Aînés
Pascale Tonda - Chef de projet #Com.Viso
Corinne Nabonne - Responsable administrative ACSSQ
Nassire Hadjout - Président ACSSQ

5- RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

Les candidatures sont attendues par dépôts de plis contre récépissés pour le jeudi 3 janvier 13 h dans une enveloppe cachetée à l'adresse suivante :
ACSSQ, HLM le Lombard, 05 470 AIGUILLES.

L'enveloppe doit comprendre:

- une présentation de l'intervenant
- une note de motivation
- une proposition méthodologique permettant à l'ACSSQ de s'assurer que la commande est bien comprise par le soumissionnaire
- une liste de références
- un devis valable sur la durée du projet précisant le type d'intervention et le coût global de l'intervention
- un DC1 et DC2
- un acte d'engagement signé de la personne en capacité d'engager la structure (document à fournir)

6- PROCEDURE DE SELECTION

La sélection des candidatures sera effectuée en s'inspirant des principes fondamentaux du décret n° 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics pour les pouvoirs adjudicateurs selon les critères suivants :

1. Expériences et motivation 10 %
2. Organisation et moyens 20 %
3. Réponse aux besoins / pertinence / Innovation 30 %
4. Prix 40 % Forfait tout compris pour l'ensemble de la mission (tarif horaire et frais annexes)

L'ACSSQ se réserve la possibilité d'auditionner des candidats le mardi 8 janvier matin (au maximum 2 / lot) retenus lors de l'analyse des réponses à la lettre de consultation.

7- CALENDRIER

Le candidat sélectionné devra être opérationnel à compter du 25 janvier 2019. (à réception de l'acte d'engagement et du contrat de maintenance pour le lot n°2) et de le rester pour la durée du présent contrat.

8- CONVENTION PARTICULIÈRE

Date d'envoi de la publication : 11 décembre 2018

Date limite de soumission : 3 janvier 2019 avant 12h

Mode de publication : www.queyras.org

Consultation par information directe : 7

A Aiguilles, le mardi 11 décembre 2018

PO/Le Président,
La Directrice
Pascale TONDA